



Dossier candidature 2026-2028

À quoi sert ce dossier ?

Un seul document pour comprendre le CMJ, connaître les règles essentielles, déposer une candidature et signer les engagements. Les autorisations qui doivent rester spécifiques (image/voix et sorties/transports) sont proposées dans des annexes séparées.

1. Le CMJ, c'est quoi ?

- Le Conseil municipal des jeunes (CMJ) est un groupe de jeunes qui participe à la vie de Podensac.
- Il permet de donner son avis, proposer des idées et réaliser des projets utiles à la commune.
- Il est distinct du conseil des délégués de l'école : le CMJ représente les jeunes de toute la commune, pas seulement une classe ou un établissement.
- Le mandat est prévu pour 2 ans.

Nos 3 objectifs

DONNER LA PAROLE aux jeunes de Podensac	AGIR sur des projets concrets	DÉCOUVRIR la citoyenneté et la mairie
---	---	---

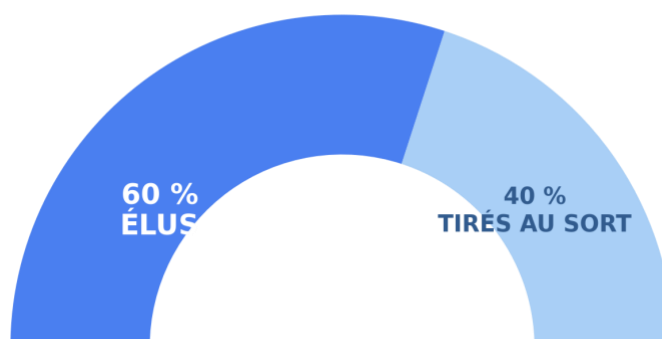
Pour le lancement 2026-2028

Les trois cohortes proposées sont les enfants nés en 2016, 2017 et 2018.

2. Comment le CMJ sera-t-il composé ?

15 jeunes au total

3 élus + 2 tirés au sort par cohorte



Les règles essentielles du vote

Chaque enfant électeur dispose d'une seule voix et vote pour un seul candidat de sa cohorte. Le vote est personnel et secret. Dans chaque cohorte, les 3 candidats qui obtiennent le plus de voix sont élus et 2 places sont attribuées par tirage au sort. S'il y a moins de 3 candidats, le tirage au sort peut compléter les places. S'il y a plus de candidats, les non-élus constituent une liste de suppléants selon les résultats du vote. En cas d'égalité pour la dernière place d'élu, la parité peut être prise en compte et si cela ne suffit pas, un tirage au sort départage les candidats.

Un candidat qui n'arrive pas dans les trois premiers de l'élection peut être tiré au sort.

Dates prévues

Dépôt des candidatures : au plus tard le jeudi 15 octobre 2026.

Vote envisagé : dimanche 8 novembre 2026 à la mairie de Podensac.

Installation officielle des 15 membres : mercredi 11 novembre 2026, avant la cérémonie républicaine, sous réserve de validation définitive du programme municipal.

3. Comment va se dérouler le lancement ?

SEPTEMBRE	Découvrir le CMJ	Ateliers sur la pause méridienne / périscolaire, présentation dans les classes, échanges sur les rôles, les idées de projets et aide aux candidatures.
15 OCTOBRE	Candidater	Date limite de dépôt des candidatures. La mairie vérifie les dossiers pendant les vacances de la Toussaint.
FIN OCTOBRE	Présenter ses idées	Diffusion des professions de foi sur des panneaux électoraux.
8 NOVEMBRE	Voter	Vote envisagé en mairie puis dépouillement, proclamation et tirage au sort complémentaire.
11 NOVEMBRE	S'installer	Installation officielle du CMJ et remise des écharpes.
DÉCEMBRE	Commencer à agir	Réunion de formation, diagnostic jeune de la commune et choix des premiers sujets.

Et une fois installé ?

- Une réunion environ toutes les 4 à 6 semaines, avec un rythme adapté aux projets et aux disponibilités.
- À la fin d'une année de mandat, les jeunes présentent leurs travaux devant le Conseil municipal.

Des idées de projets... sans rien imposer

Citoyenneté, cérémonies républicaines, visite des institutions, Festival de la citoyenneté, actions solidaires, boîtes de Noël, animations communales...

Le plus important : les jeunes doivent aussi pouvoir proposer leurs propres idées.

4. Ma candidature

Les réponses de cette page serviront directement à préparer ta profession de foi / affiche.

Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Adresse à Podensac	
École / établissement	
Classe	

Pourquoi ai-je envie de rejoindre le CMJ ?

Qu'est-ce que j'aime à Podensac ?

Qu'est-ce que j'aime moins à Podensac ?

Mes 3 idées ou sujets pour Podensac

1.

2.

3.

Une qualité que je peux apporter au groupe

Une phrase que j'aimerais dire aux autres jeunes

Une photo pour ma présentation (facultative et si autorisation à l'image signée)

☐ Je souhaite être candidat(e) au CMJ de Podensac pour le mandat 2026-2028.

☐ J'accepte que les réponses ci-dessus soient utilisées pour ma profession de foi dans les espaces prévus pour la campagne du CMJ.

5. Mes informations et celles de ma famille

Téléphone responsable 1	
Courriel responsable 1	
Téléphone responsable 2	
Courriel responsable 2	
Contact d'urgence	Nom / lien / téléphone :

Autorité parentale / organisation familiale

- ☐ Les deux parents exercent l'autorité parentale.
- ☐ Un seul parent exerce l'autorité parentale. Un justificatif pourra être demandé selon la procédure municipale.
- ☐ Une décision de justice ou une situation particulière concerne l'information, la sortie ou la remise de l'enfant : je demande à être contacté(e) par la mairie.

Adresse principale de l'enfant	
Personne(s) autorisée(s) à récupérer l'enfant si nécessaire	

Ce à quoi nous nous engageons

Le / la jeune

- écouter les autres et respecter leurs idées ;
- participer aux réunions et prévenir en cas d'absence ;
- chercher ce qui peut être utile à l'ensemble de la commune ;
- prendre part aux projets et respecter les règles de sécurité ;
- faire de son mieux, sans avoir besoin de tout savoir ni de réussir du premier coup.

Le ou les responsables légaux

- autoriser la candidature et, si l'enfant est élu ou tiré au sort et accepte de rejoindre le CMJ, favoriser sa participation ;
- prévenir la mairie en cas d'absence ou de difficulté ;
- respecter la parole du jeune et ne pas décider les projets à sa place ;
- transmettre les informations utiles à sa sécurité et signaler les changements importants.

6. Validation finale du dossier

Avant de signer

- Le droit à l'image / à la voix fait l'objet d'une annexe séparée : le refus d'autoriser une diffusion d'image n'empêche pas de participer au CMJ.
- Les sorties et transports font également l'objet d'une annexe séparée afin que les choix des familles soient clairs et puissent être gérés indépendamment.
- Une fiche complémentaire pourra être demandée pour une sortie particulière si les conditions le nécessitent.

Nous confirmons avoir compris et accepté les points suivants

- ☐ Nous avons lu les pages 1 à 5 de ce dossier et compris le fonctionnement essentiel du CMJ.
- ☐ Nous autorisons la candidature du jeune au CMJ et sa participation au processus électoral.
- ☐ Si le jeune devient membre du CMJ, nous acceptons les engagements présentés dans ce dossier.
- ☐ Nous avons signalé, si nécessaire, toute situation particulière d'autorité parentale à prendre en compte.
- ☐ Nous savons que les autorisations d'image/voix et de sorties/transports sont à compléter séparément.

Une seule signature finale pour le dossier principal

Le / la jeune	Responsable légal 1	Responsable légal 2 (si nécessaire)
Nom : _____	Nom : _____	Nom : _____
Date : _____	Date : _____	Date : _____
Signature : _____	Signature : _____	Signature : _____

Information sur les données personnelles

Les informations recueillies dans ce dossier sont utilisées par la Ville de Podensac pour organiser le Conseil Municipal des Jeunes, gérer les candidatures, contacter les familles et assurer le suivi des activités pendant la durée du mandat. Conformément à la réglementation sur la protection des données personnelles, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de limitation en vous adressant à la Ville de Podensac, qui transmettra si nécessaire votre demande à son Délégué à la Protection des Données.